

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 20 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Une situation des plus inattendues semble être faite aujourd'hui à la Belgique. Le parti libéral, qui la gouvernait depuis si longtemps, vient de subir de cruels échecs devant les électeurs de la Flandre orientale, du Hainaut, de Liège et du Limbourg, où les candidats catholiques pour les fonctions de représentants ont obtenu un succès qui dépasse toutes les prévisions. Si nous en croyons les premiers avis reçus de Bruxelles, une sorte de panique se serait emparée des ministres et de leurs amis, débordés qu'ils seraient par les nécessités actuelles. Ces impressions sont évidemment exagérées, et nous devons attendre, avant de conclure, des informations plus précises. Toutefois les dépêches nous envoient de nombreux détails dont la gravité ne saurait être contestée.

La retraite du cabinet belge est aujourd'hui un fait accompli. Les dépêches de Bruxelles annoncent que le roi a accepté la démission des ministres.

On avait fait courir le bruit à Lisbonne qu'une contre-révolution aurait lieu le jour de la Fête-Dieu ; mais la tranquillité n'a pas été troublée. Le roi et ses enfants, la cour et le maréchal Saldanha assistaient à la procession.

L'infant dom Auguste a été nommé général.

Le journal officiel publie des décrets accordant le droit de pétition, le droit de réunion et

le droit d'association. Les pensions de demi-solde sont supprimées. La liberté d'enseignement est accordée. La peine de mort est abolie dans les colonies.

L'Imparcial dit que les révolutionnaires espagnols aspirent à ce que la maison de Bragança donne un roi à l'Espagne, afin de former entre les deux pays une union ayant surtout pour objet la politique internationale.

Le Figaro annonce que, d'après une dépêche télégraphique, la situation paraît s'aggraver à Genève.

L'Internationale a convoqué les ouvriers des différentes industries de Genève, pour qu'ils adhèrent à la grève actuelle.

L'Univers publie la dépêche suivante :

« Rome, 18 juin, 8 h. 40.

« Hier, le cardinal Patrizzi, parlant au nom du sacré collège, et félicitant le saint-père à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de son avènement, a exprimé des vœux pour la définition de l'infaillibilité.

« Réponse importante du saint-père. J'espère que vous en recevrez le texte. Le pape a insisté sur le danger de l'esprit d'émancipation dans l'Eglise. »

M. Rattazzi a dit, dans la séance du 15, à la Chambre des députés italiens : « Si le cabinet Menabrea ne s'était pas montré si humble vis-à-vis de la France, s'il n'avait pas cédé à toutes les exigences impériales, le sol italien ne serait pas à cette heure occupé par l'étranger.

On aurait pu répondre à l'ancien président du conseil : « Si le cabinet Rattazzi ne s'était

pas montré de connivence, avec Garibaldi et s'il n'avait pas laissé protester la signature de l'Italie sur la convention du 15 septembre, la France ne serait pas retournée à Rome et le sol pontifical ne serait pas occupé, à l'heure actuelle, par les troupes impériales. »

M. Rattazzi appelle humble condescendance vis-à-vis de la France l'accomplissement des obligations contractées.

Le concile protestant, dont on avait annoncé la réunion à New-York pour le mois de septembre, se réduit aux proportions d'une simple conférence, dans laquelle siégeront seulement les ministres de certains cultes déterminés.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans un journal new-yorkais :

« Quoique les invitations à la conférence dont nous venons de parler ne soient pas restreintes aux membres de l'alliance évangélique, il est expressément entendu qu'on admettra seulement les personnes qui acceptent les idées de cette alliance, lesquelles sont formulées en neuf articles sur le programme.

« Il s'ensuit qu'on n'admettra à la conférence que les personnes qui croient à l'éternité des peines. Les quakers sont exclus par le neuvième article, qui établit comme principe l'institution divine du ministère chrétien et l'obligation du baptême et de la communion. »

Cette dernière clause équivaut à l'exclusion de la moitié pour les ministres des sectes protestantes américaines.

On écrit de Southampton :

L'Empereur Napoléon a écrit une lettre au

maire de Southampton en réponse à l'adresse que le conseil municipal de cette ville lui avait envoyée à l'occasion du complot.

Dans cette lettre, l'Empereur dit : « Les sympathies que vous me témoignez me touchent profondément, et j'y vois une preuve des liens d'amitié qui unissent la France et l'Angleterre. J'espère bien vivement que ces liens dureront toujours, car le progrès de la société moderne dépend de notre union et de nos efforts. »

Le Corps-Législatif a été saisi, dans sa séance du 18 juin, d'une disposition additionnelle au budget de 1870, qui a pour objet d'ouvrir au budget extraordinaire du ministère de l'agriculture et du commerce, pour l'exercice 1871, un crédit de 500,000 fr. pour l'Exposition universelle de Londres.

M. de Piré a déposé une double interpellation.

1<sup>o</sup> Il demande le rappel des deux branches exclues de la maison de Bourbon.

2<sup>o</sup> La restitution des biens de la famille d'Orléans.

Le ministre des finances prend la parole pour annoncer que le pacage des bestiaux est autorisé dans les forêts de la couronne.

M. Ordinaire ne doute pas que le gouvernement ait donné des ordres à ce propos ; mais il craint qu'ils ne soient point exécutés par les agents inférieurs.

M. de Bouteiller demande que la proposition de M. Guyot-Montpayroux ayant trait à la séparation des maires et des présidents des conseils municipaux soit renvoyée devant la commission de la loi municipale.

## FABRIQUETON.

## DEUX FRÈRES,

RÉCIT BRETON,

Par MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

Dès le soir de mon arrivée au Plesquen, je m'étais dit en rêvant à ma première conversation avec Sophie : « Mon père a bien raison, Sophie sera pour moi une sœur, la plus aimable des sœurs. » Trois jours après, j'écartais ce mot de sœur, il me faisait mal. « Pourquoi Sophie deviendrait-elle ma sœur ? pourquoi ne resterait-elle pas simplement Sophie ? » Je me demandais cela, comme un enfant, contre toute raison ; je fermais les yeux, je ne voulais rien voir au-delà de l'instant présent.

Jamais jusqu'à ce jour il n'était entré dans mon âme le moindre mouvement d'envie ou de jalousie ; maintenant j'éprouvais une tristesse dont je ne me rendais pas compte, en voyant Olivier et Sophie à côté l'un de l'autre. J'aurais voulu entendre ce qu'ils disaient, et, chose étrange ! parler d'Olivier à Sophie ne me coûtait pas, j'interrogeais même indirectement pour savoir la place

qu'il occupait dans les pensées de la jeune fille ; puis, toutes les forces de mon esprit s'appliquaient ensuite à peser le sens des réponses. Il me semblait que Sophie avait pour Olivier une de ces affections tranquilles qu'on ne saurait refuser à la vertu toujours si aimable dans un jeune homme ; elle admirait en Olivier ses rares qualités, elle les énumérait, elle passait de l'une à l'autre avec complaisance, elle louait même sa taille et sa bonne mine ; mais d'un air si simple, si détaché ! j'en étais reconnaissant pour Olivier, et, là-dessus, je croyais pouvoir me rendre justice à moi-même : n'étais-je pas un bon frère ?

Quoi qu'il en soit, le troisième jour M. du Quillio rentra d'assez bonne heure, et, par extraordinaire, fit un brin de toilette avant de se mettre à table pour le souper.

« Ah ! ah ! s'écria-t-il entre la poire et le fromage, voilà que c'est pourtant n-i-ni fini, les foins ! Eh hop ! faisons-nous une partie, demain, jeunesse intéressante ? »

— Mon ami, dit Mme de Quillio, faites une partie si vous voulez ; M. de Pen-Arech et moi nous vous laissons le champ libre ; nous allons à Pontivy, j'emmène Sophie, Olivier nous accompagne à cheval.

— Tiens ! tiens ! qu'est-ce que vous allez faire à Pontivy ?

— M. de Pen-Arech doit y voir un de ses amis ; moi, puisque vous voulez donner un dîner, j'ai quelques emplettes à faire. Olivier ne connaît pas Pontivy, et...

— Et il veut roucouler tout le long du chemin, ah ! ah ! ah ! connu ! mais sept lieues de sentiment, c'est bien long. Enfin, à votre aise ; nous autres, qui n'avons ni affaires ni amour en tête, nous allons rester au logis et rire comme des bossus. »

Rire ! M. du Quillio parlait pour lui, et pour d'autres peut-être, non pour moi assurément ; la perspective de ce voyage dont je ne serais pas me jeta au contraire dans la plus méchante humeur. Comment n'avait-on pas songé que, moi aussi, je ne connaissais pas Pontivy ? Pourquoi ce projet formé à mon insu ? J'en voulais à tout le monde.

J'étais injuste, je le sentais, néanmoins je restai d'abord froid et taciturne ; j'évitai Sophie et Olivier au sortir de table ; puis, par un retour soudain, pour protester, pour narguer le bonheur des autres, je me rapprochai subitement de M. du Quillio, je fis assaut d'esprit avec lui, je plaisantais sottement, bruyamment, je stimulai le jeune Paul Kermerel, qui, d'aventure, ayant bu deux ou trois verres de trop, faisait un tapage infernal. M. du Quillio riait à se tordre les côtes. Sophie me regarda deux ou trois fois avec étonnement et tristesse ;

je n'en tins compte, et la soirée s'acheva sans que j'eusse repris mes allures habituelles.

Le lendemain j'étais redevenu sombre. Je n'assistai point au départ, j'avais demandé à M. du Quillio la permission de l'accompagner dans l'inspection de son domaine. Il possédait un grand nombre de fermes aux environs, et chaque matin il en visitait une.

Dans le courant de la journée, mes devoirs de politesse remplis vis-à-vis des filles de M. du Quillio et de Mlle de Trévenin, j'allai errer je ne sais où en compagnie de mes noires pensées.

C'était contre Sophie seule que s'était concentré tout mon ressentiment. Que Mme du Quillio eût eu besoin d'acheter des provisions de ménage, que mon père eût désiré voir un ami, qu'Olivier eût saisi l'occasion de faire une promenade... trop attrayante, j'admettais loyalement que c'était à peu près dans leur droit. Mais que Sophie m'eût dérobé huit ou dix heures de sa charmante présence, le crime me paraissait irrémissible. Ne m'avoir pas même prévenu ! ne m'avoir pas dit : « Je voudrais rester, je voudrais que vous vinssiez, je voudrais... je ne puis. » Non, rien ! — Oh ! qu'elle était coupable, Sophie !

Par instant, il se faisait un peu de calme en moi ; alors je ne sais quelle voix intérieure se hasardait à me dire : « Mais elle ne te doit rien, mon pauvre Guy. » —

M. Magnin propose que les comptes particuliers de la Chambre soient discutés en séance publique et non plus en séance secrète. Il demande l'urgence.

Son projet est renvoyé devant la commission d'initiative parlementaire.

Voici quelques détails complémentaires, que nous trouvons dans le *Journal des Débats*, sur les déclarations faites par M. Chevandier de Valdrôme, au sein de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Guyot-Montpayroux, de fixer à 410 le nombre des députés.

« Le ministre de l'intérieur n'aurait pas hésité à reconnaître que désormais le Corps-Législatif devrait être consulté lorsque le gouvernement croirait utile d'apporter une modification quelconque à la loi électorale. Il aurait déclaré très-nettement que tous les bruits mis en avant, et concernant la pensée prêtée au gouvernement de vouloir dissoudre la Chambre, étaient entièrement dénués de fondement. Il aurait, du reste, ajouté qu'il faisait cette déclaration tant en son nom qu'au nom du gouvernement. Comme on peut encore attendre deux ans avant de se préoccuper d'un projet de loi électorale, il n'y aurait pas d'urgence, suivant M. Chevandier de Valdrôme, à examiner la proposition de M. Guyot-Montpayroux.

« Le ministre de l'intérieur aurait reconnu aussi qu'il serait indispensable, pour l'avenir, d'augmenter le nombre des députés.

« On assure qu'avant de se retirer, M. le ministre de l'intérieur aurait émis l'avis que des propositions comme celle de M. Guyot-Montpayroux ne devaient émaner que de l'initiative du gouvernement.

« La commission aurait, au contraire, jugé que l'initiative parlementaire devait être comprise dans un sens plus large que ne le supposait le ministre.

« En présence de l'importance des déclarations du ministre de l'intérieur, la commission a décidé que celles-ci seraient transcrites sur son procès-verbal.

« Après le départ du ministre, la commission a décidé qu'il y avait lieu de scinder la proposition de M. Guyot-Montpayroux.

« On proposera le renvoi à l'examen des bureaux de la première partie seulement, celle qui demande de déclarer dès aujourd'hui qu'à l'avenir aucune modification dans les circonscriptions électorales ne pourra être faite que par une loi.

« La seconde partie de la proposition, celle qui concerne la nécessité d'élever à 410 le nombre des députés, serait réservée. »

Tous les journaux confirment les nouvelles que nous avons données sur la santé de l'Empereur, à l'encontre des bruits alarmants propagés par la spéculation à la baisse.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Comment ! répondais-je avec indignation, elle doit au moins ne pas me rendre si malheureux. — D'ailleurs, on n'aime pas cette voix-là qui grommelle souvent, on la fait taire tant qu'on peut. Aussi ne m'empêcha-t-elle nullement de méditer de grands projets de vengeance : à mon tour je me tiendrais sur la réserve, je serais muet, impénétrable et impitoyable. Pour commencer, il fallait n'être point là au retour de la voiture. « Que m'importait cette voiture ? Qu'elle eût emmené Sophie à Pontivy ou au Japon, je m'en souciais bien ! »

Cependant, machinalement je m'étais dirigé vers un verger qui bordait l'avenue par laquelle devait venir la voiture ; une double haie de noisetiers me mettait à l'abri de tous les regards. Là, j'allais de long en large. Après avoir fait dix pas je m'arrêtai pour écouter. Mon Dieu, c'était la voiture que j'attendais sans doute, mais uniquement afin de savoir le moment précis où il serait temps de prendre contenance.

Une heure environ avant le coucher du soleil, je crus entendre un roulement lointain ; j'écoutai, plus rien. J'écoutais encore : j'entendis de nouveau. Puis peu à peu le bruit devint plus distinct. Enfin, en écartant deux ou trois branchettes, je distinguai la voiture à l'entrée de l'avenue. Elle s'approcha rapidement ; je restai immobile, parfaitement caché par la haie. Le cœur me battait bien fort, il me semblait même sentir en moi

« On a attribué aujourd'hui, à la Bourse, le contre-ordre donné au départ de Leurs Majestés pour Saint-Cloud, à la mauvaise santé de l'Empereur. Ces bruits sont inexacts ; Sa Majesté ne souffre que d'une légère atteinte de goutte au pied, qui ne l'a pas empêchée ce matin d'assister au conseil des ministres. »

On lit dans le *Public* :

« On a répandu à la Bourse la nouvelle d'une indisposition de l'Empereur, assez grave pour avoir fait contremander au dernier moment le départ fixé à aujourd'hui de la cour pour la résidence de Saint-Cloud.

« La vérité est que l'Empereur, à la réserve d'une atteinte légère de goutte, jouit d'une parfaite santé ; qu'il a présidé ce matin le conseil des ministres, et qu'après son déjeuner, il a continué et continue, à l'heure où nous écrivons, à travailler avec plusieurs hommes politiques. »

On lit dans la *Patrie* :

« L'Empereur a présidé ce matin le conseil des ministres, qui a duré de neuf heures à midi. Nous pouvons assurer de la façon la plus positive que les bruits mis en circulation depuis deux jours par les spéculateurs, touchant la santé de Sa Majesté, sont dénués de toute espèce de raison.

« L'Empereur a ressenti, la semaine passée, quelques légères atteintes de rhumatisme, incommodité qui lui est d'ailleurs habituelle et qui ne peut donner lieu à aucune inquiétude. »

On lit dans le *Figaro* :

« Le bruit d'une maladie grave de l'Empereur circulait avant-hier soir à la petite bourse, et hier dans tout Paris.

« Nous sommes allés aux informations. L'état général de la santé de Napoléon III est excellent ; il jouit même d'un bon appétit. Il ne souffre que de la jambe. Un rhumatisme goutteux lui rend la marche difficile et l'oblige à rester le plus souvent assis, le pied posé sur un tabouret.

« Il a présidé, hier matin, durant près de trois heures et demi, le conseil des ministres, et, l'après-midi, il a travaillé longuement avec plusieurs personnes, notamment MM. Emile Ollivier et le maréchal Le Bœuf.

« Les pessimistes regardaient avec effroi le drapeau qui plane au-dessus du pavillon de l'Horloge.

« — Pourquoi, disaient-ils, l'Empereur n'est-il pas à Saint-Cloud ?

« — C'est bien simple, répondit un familier du château. L'Empereur est comme les propriétaires campagnards : dès qu'il arrive à Saint-Cloud, il veut voir ses arbres, ses fleurs, l'état des travaux qu'il fait exécuter. Pour voir tout cela, il faut marcher, et il attend qu'il puisse marcher pour se rendre à Saint-Cloud.

« Son départ est donc remis à jeudi. »

Pour les articles non signés : P. GODFR.

quelque chose comme le commencement d'un désir de pardonner. J'avais entrevu Sophie, et ma grande colère se dissipait, quoi que j'en eusse.

L'instant d'après, Olivier passa au grand trot ; il s'était arrêté sans doute pour fermer les barrières. A sa vue mon ressentiment contre Sophie se réveilla. « Non, pensai-je, elle sentira qu'on ne me trahit pas impunément. »

La mythologie dit que Minerve, déesse de la sagesse, de la guerre, des sciences et des arts, sortit tout armée du cerveau de Jupiter. Si Jupiter, ici, est le dieu absolu, à la bonne heure ; si Jupiter est le demi-dieu, le héros, l'homme à sa plus haute expression, la mythologie est fautive au sens figuré comme au sens littéral ; car la sagesse, la guerre, les sciences et les arts ne s'apprennent qu'à force de temps, de labeur et d'expérience. Si la mythologie avait personnifié la passion en général sous le nom de quelque déesse, c'est de celle-là qu'il eût été vrai de dire ce qui a été dit de Minerve. En effet, la passion sort tout armée du cœur de l'homme ; le jour de sa naissance elle est adulte, elle serait maîtresse à l'instant, si, parfois, elle ne rencontrait une force contraire, la vertu. La vertu vient de loin ; elle n'a été qu'un germe, elle s'est développée peu à peu, grâce à des soins assidus ; quand elle est bien affermie dans l'âme, seule elle peut résister à la passion.

## Nouvelles Diverses.

Les relevés définitifs du vote plébiscitaire, rectifiés et complétés par les chiffres de quelques points éloignés, arrivés en retard, ont été communiqués samedi au Corps-Législatif, par M. le président Schneider ; ils donnent le tableau suivant :

Electeurs inscrits.....	10,939,384
Votants.....	9,044,703
Votes affirmatifs.....	7,358,786
Votes négatifs.....	1,571,939
Votes nuls.....	113,978

— Dimanche matin, à l'issue de la messe, l'Empereur a donné plusieurs audiences.

M. Prévost-Paradol, le nouveau ministre de France aux Etats-Unis, a été, croyons-nous, parmi les personnes reçues.

— Le prince Napoléon est parti pour Prangins. Après un séjour dans son château, il compte faire un voyage dans la Baltique.

— Le ministre de l'agriculture et du commerce prépare, dit-on, un rapport sur l'état des récoltes.

— M. Vandal, remis de ses blessures, a fait sa rentrée à l'administration des postes.

— M. Auguste Vitu prend la direction politique du *Peuple français*.

— M. Courbault écrit à la *Cloche* pour se plaindre d'une perquisition qui vient d'être faite chez lui et de la manière dont a été faite cette perquisition.

La police est venue en effet chez M. Courbault à... minuit. Il n'y avait pourtant pas, que je sache, péril en la demeure, ni flagrant délit, et nul doute qu'une interpellation ne soit déposée à cette occasion au Palais-Bourbon. Il n'est pas douteux certain que la nouvelle affaire des bombes soit jointe à celle du complot et d'attentat actuellement pendante.

— On annonce la mort à Dax de M. Corta, sénateur, le même qui fut envoyé en mission au Mexique par le gouvernement français, et en rapporta des impressions optimistes que partagea le Corps-Législatif et que l'avenir n'a pas justifiées.

— On lit dans la *Santé publique* :

Le relevé administratif des décès survenus du 5 au 11 juin dans la capitale, nous montre l'épidémie de petite vérole en voie de diminution.

Cependant, dans plusieurs hôpitaux, le nombre des malades augmente. A l'hôpital des Enfants et à la Salpêtrière, par exemple : dans ce dernier hôpital, il y avait hier 120 varioleux, — et les formes de la maladie sont toujours graves. Que valent donc les bulletins officiels de décès ?

Les rhumatismes articulaires ont décidément

pris droit de cité. On a enregistré pendant la semaine dernière, 165 décès causés par la petite vérole ; 16, par la scarlatine ; 20, par la rougeole ; 64, par la bronchite et 70, par la pneumonie ; 14, par la diarrhée. — Les autres causes fournissent 656 décès. Le total de la mortalité depuis le dernier bulletin, est donc de 1,058 pour Paris.

— Le *Gaulois* rapporte ainsi un amusant incident survenu à l'occasion du procès de la *Marseillaise* :

« Le duché de Gerolstein n'a pas le privilège des bouffonneries politico-administratives. Voici ce qui vient de se passer en plein Paris.

« M. Barberet, gérant de la *Marseillaise*, se constitue prisonnier à Sainte-Pélagie, il y a trois jours.

« Le parquet n'a pas connaissance de cet acte méritoire de la part d'un homme qui a trente mois de prison à faire, et lance, il y a précisément trois jours, un mandat d'amener contre le même Barberet, gérant de la *Marseillaise*.

« Deux agents de la sûreté sont spécialement chargés de l'exécution dudit mandat.

« Avant-hier, dans la matinée, M. Barberet est extrait de sa prison afin de comparaître devant la chambre des appels correctionnels, la *Marseillaise* appelant du jugement qui entraîne, pour elle, une suspension de deux mois.

« Deux agents de la brigade de sûreté conduisent Barberet au palais de justice.

« Au moment où le géant de la *Marseillaise* traverse, entre ses deux agents, la cour du palais, il est appréhendé au corps par les deux agents, spécialement chargés de l'arrêter.

« Les agents chargés de conduire Barberet devant le tribunal, flairent un coup de main.

« — Voilà, se disent-ils, deux gaillards qui veulent nous ravir notre Barberet !

« Mais les agents, chargés d'arrêter Barberet, se disent de leur côté :

« — Voilà deux gaillards qui veulent nous empêcher de faire notre besogne.

« Et on se regarde de travers, puis une lutte s'engage.

« Si Barberet avait voulu s'évader, il l'aurait pu. — Mais il ne le voulut pas — Il était d'ailleurs stupéfait et ne comprenait rien à ce qui se passait.

« Heureusement qu'au bout de quelques instants de lutte, l'un des agents eut l'idée d'exhiber la carte qui établissait son identité.

« Aussitôt trois autres cartes pareilles sortaient de trois autres poches.

« Quelques minutes après, Barberet comparut, entre les quatre agents devant le tribunal correctionnel. »

— Lundi dernier, vers dix heures du matin, un immense incendie a détruit de très-belles forêts de bois résineux dans la commune de Castelmajoux (Gironde) ; le feu a pris près de

qui gênait mes vagues désirs.

Au fond je trompais mon frère. Que je ne m'en rendisse pas encore un compte bien exact, c'était ma dernière excuse ; pourrais-je longtemps l'invoquer, cette excuse ? Voilà la question. Le mal, le mal connu et voulu, était bien près.

On ne s'arrête pas aisément sur les mauvaises pentes ; déjà hier je manquais de droiture avec mon frère, aujourd'hui je ne me sentais plus bon pour Sophie : je méditais contre elle de petites férocités. Il fallait, pour obéir à une méchante inspiration, lui témoigner beaucoup d'indifférence et un peu de haine. Ces deux sentiments ne s'accordent guère ; mais en s'y prenant bien, on fait des merveilles.

L'indifférence, d'abord : je me donnai de garde de rentrer à la maison avant l'heure du souper ; puis, en arrivant au dernier moment dans la salle où tout le monde était réuni, je présentai mes respects à Mme du Quillio, je demandai à mon père de ses nouvelles, je serrai la main d'Olivier. Sophie n'eut de moi qu'une froide inclination ; devant son sourire je restai de glace. La partie ainsi entamée, je me réservais de manifester ma juste indignation quand on oserait m'interroger.

Précisément, l'occasion se présenta beaucoup plus tôt que je ne le supposais. Le jeune Kermerel expiait par

l'ancienne forge de Neuffons, dans la propriété de M. Lamarque, et après avoir détruit de très-beaux bois, poussé par un vent nord-est violent, il s'est répandu chez d'autres propriétaires et a causé de très-grands dommages; les bois-taillis, malgré leurs pousses vertes, ont été carbonisés.

Les marchandises qui se trouvaient dans les landes ont été complètement perdues; le feu avait tant d'intensité qu'une flammèche est tombée dans un champ de seigle et y a immédiatement communiqué le feu; mais, grâce aux nombreuses personnes accourues au son du tocsin des communes environnantes, on a pu en arrêter les progrès; aussi le dommage dans cette propriété est peu important; mais si l'on a pu se rendre maître du feu dans le champ, on n'a pas eu le même bonheur dans les pins, car ce n'est qu'à force de travail et de persévérance que, vers quatre heures du soir, on a réussi à lui faire sa part.

La perte est importante et supportée par plusieurs propriétaires. Rien n'était assuré.

Sous ce titre: FAUT-IL CANONNER LES NUAGES? la *Liberté* publie ce qui suit:

« Le *Figaro* revient sur l'idée que nous avons développée avec beaucoup de détails, il y a trois ou quatre ans, dans la première édition de nos *Eclairs et Tonnerres*.

« Un correspondant de notre confrère propose de tirer le canon pour mettre fin à la sécheresse. Le *Monde* ajoute à la note publiée par le *Figaro*, une note disant que pendant la guerre de Crimée on a constaté une coïncidence surprenante entre les canonnades et les pluies.

« Chaque canonnade était suivie par une pluie qui s'étendait sur un très-grand rayon.

« En 1866, la campagne était à peine ouverte depuis deux jours, que le temps très-sec et serin se transforma tout-à-coup en pluie. Dans les montagnes de la Suisse et de la haute Bavière, comme nous l'avons mentionné dans nos *Eclairs et Tonnerres*, on tire des coups d'obusier pour accélérer le développement des orages.

« Le peu d'écho que nos réclamations ont trouvé, jusqu'à ce jour, nous a empêché de les réitérer au commencement de cette période désastreuse; mais nous devons profiter de l'occasion pour les réitérer d'une façon plus énergique. Nous ajouterons que jamais, malheureusement, occasion n'a été plus favorable à une grande et rapide expérience de l'avantage qu'il y aurait à canonner les nuages.

« La saison actuelle est au moins aussi extraordinaire que calamiteuse. En Angleterre comme en France, le ciel est couvert de nuages épais, qui semblent ne pas avoir la force de pénétrer la couche inférieure, laquelle est d'une inertie inconcevable.

« Peut-être les cataractes du ciel n'attendent-elles qu'un signal pour s'ouvrir. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

La procession de la Fête-Dieu a parcouru nos rues dimanche, avec la même pompe, la même solennité que les années précédentes. Le cortège d'enfants, de jeunes filles et de fidèles occupait un long espace.

La procession s'est rendue, cette année, à Notre-Dame de Nantilly; partout sur son passage les rues étaient admirablement décorées, et les reposoirs élevés sur le parcours faisaient honneur au bon goût et au zèle des dames qui avaient entrepris ces élégants édifices.

M. le général Michel, M. le V<sup>e</sup> O'Neill de Tyrone, sous-préfet de Saumur, M. le président du Tribunal de commerce, les officiers du cadre de l'Ecole de cavalerie, accompagnaient le Saint-Sacrement. On remarquait également dans le cortège divers fonctionnaires.

Un détachement de l'Ecole de cavalerie faisait escorte; il était précédé de la troupe de ligne, et la gendarmerie fermait la marche.

La fanfare de l'Ecole avait pris rang près du Saint-Sacrement et la musique de l'Ecole mutuelle, à la tête de la procession, faisait entendre ses plus belles symphonies.

La sécheresse est toujours l'objet de toutes les conversations et des lamentations.

Samedi, on avait vu le temps se couvrir et une pluie fine tomber pendant quelques instants; mais bientôt la brise du nord a fait tout disparaître, et depuis, le ciel est devenu plus pur, le soleil plus ardent que jamais.

Le baromètre est à 0,770 mm, c'est presque à beau-fixe.

Le thermomètre, à l'ombre, marque 30 degrés.

Dimanche, après la procession, comme les enfants des diverses maisons d'instruction regagnaient leurs établissements, on a beaucoup remarqué les élèves du Collège qui marchaient à la suite de la musique de l'Ecole mutuelle.

Ces jeunes gens paraissaient heureux de cette circonstance; leur allure était pleine d'entrain, et, nous assure-t-on, dans les rangs, nos collégiens témoignaient hautement leur surprise de ne pas se trouver au niveau de l'Ecole mutuelle.

Ils n'étaient pas seuls à être surpris!

Il est sérieusement question de fixer les élections pour les conseils municipaux au milieu du mois de juillet, probablement au 17. On sait que ces nominations ont lieu pour cinq ans. Les maires étaient nommés jusqu'ici pour sept ans; mais la nouvelle loi qui est en discussion obligeant le gouvernement à prendre les maires dans le conseil, il est plus que pro-

bable qu'ils ne seront également nommés que pour cinq ans.

Quoi qu'il en soit, les électeurs sont prévenus. Qu'ils se préparent à la lutte! Il n'y a réellement pas de temps à perdre.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient de réduire le prix du transport des blés, grains, riz, maïs, farines et légumes farineux à 0,07 c. par tonne et par kilomètre, plus 1 fr. 50 par 1,000 kilog., pour frais de chargement et de déchargement.

Vendredi, vers une heure du matin, un violent orage amené par la chaleur torride dont nous sommes gratifiés depuis quelques jours, a éclaté sur Poitiers. Une pluie abondante, malheureusement mêlée de quelques grêlons, a lavé les rues de la ville et rafraîchi les jardins. Les éclairs et les coups de tonnerre se sont succédé pendant une heure avec rapidité.

L'Union de l'Ouest a reçu communication de l'extrait suivant d'une lettre adressée de Rome à une personne d'Angers:

« Rome, 14 juin 1870.

« Mgr Freppel a clos ce matin la discussion sur le troisième chapitre du *schema* de l'Eglise par un discours qui est devenu un véritable événement.

« D'après les bruits qui circulent déjà dans toute la ville, notre jeune et savant évêque a pris dès ce premier discours une position magnifique. Malgré la fatigue de l'auguste assemblée (il était midi et demi passé), il a captivé l'attention de tous par la clarté de son exposition, la solidité de ses raisonnements, et il a su, sans longueurs, réfuter victorieusement la plupart des objections des adversaires. De toutes parts déjà lui arrivent les remerciements et les félicitations de ses vénérables collègues, et je me sens tout fier, pour notre diocèse, de ce que j'entends dire depuis cette séance. Au moment même où je vous écris, je vois passer sous mes yeux tout un groupe d'évêques qui arrivent pour remercier Mgr Freppel, et parmi eux je remarque des prélats que leur science place au premier rang parmi les Pères du concile.

« On espère toujours que la grande question pourra être résolue sinon pour la Saint-Pierre, au moins pour l'octave de cette fête. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

La Belgique est décidément en pleine crise ministérielle. Quel sera le caractère de son nouveau cabinet? Le roi nommera-t-il un ministère de transition? un ministère d'affaires? un ministère de coalition? un ministère exclusivement clérical?

une violente migraine son défaut de sobriété de la veille; il était au lit. Son absence donna lieu à un changement de place à table, et, de l'aventure, je me trouvai entre M. du Quillio et Sophie. Rien ne se pouvait imaginer de plus favorable à ce qu'on appelle une explication, sorte de duel entre personnes qui, parfois, tout en ne se haïssant point, se portent tendrement des coups fort cruels. Dans la circonstance, toutefois, le duel sortait des règles ordinaires, puisqu'il n'y avait pas deux adversaires en présence, mais bien un bourreau et une victime. Heureusement, le bourreau n'était pas dénué de tout sentiment de miséricorde.

Sophie vint s'asseoir près de moi d'un air pensif. En dépliant sa serviette, elle fit tomber son couteau. Instinctivement, je me baissai, je ramassai le couteau, et, sans rien dire, je le remis près du couvert de Sophie.

« Merci, mon cousin, me dit-elle; je suis bien maladroite.

— Il me semble, mademoiselle, répliquai-je d'un ton rogue, que vous êtes très-adroite, au contraire.

— Ah!... mademoiselle... nous ne sommes plus parents... ni amis, surtout... Et je suis très-adroite? d'une vilaine adresse, s'entend.

— Je n'ai pas dit vilaine.

— Non, vous avez mieux fait que de le dire, vous l'avez laissé à entendre, de telle sorte que vous

peuvez désavouer le mot en maintenant l'insinuation. »

Je ne répondis pas pour deux raisons: en premier lieu, je voyais que Sophie avait du chagrin, et il me convenait de lui faire du chagrin; en second lieu, je ne savais trop comment exposer mes griefs. De loin, il m'avait semblé que la culpabilité de Sophie était aussi claire que la lumière du soleil; maintenant, mes droits sur elle et ses devoirs à mon égard ne me paraissaient plus aussi faciles à établir.

La moitié du repas s'écoula. Sophie ne disait rien et mangeait à peine; de mon côté, je n'avais pas un appétit dévorant; nous faisons l'un et l'autre assez triste figure pour attirer l'attention, si M. du Quillio n'edt, à force de bruit, de gestes, de jeux de mots et de gros rires, empêché qu'on prit garde à nous. Enfin, au moment où le même M. du Quillio racontait une de ses meilleures farces, Sophie, qui s'était déjà tournée deux ou trois fois de mon côté comme pour entamer un entretien, me dit à voix demi-basse:

« Mon cousin, vous voyez que je suis entêtée comme une vraie Bretonne; mais si l'expression ne vous plaît pas... »

— Elle me plaisait beaucoup, ma cousine.

— Elle vous... plaisait! Comme cet imparfait est machiavélique! Enfin, mon parent, si vous voulez, je

crois que vous avez eu tort tout à l'heure; vous avez dit un mot très-simple en apparence, avec une intention très-offensante en réalité, puis vous vous êtes esquivé derrière la simplicité du mot... Ce n'est pas bien. Dites-moi, je vous en supplie, ce qui m'a attiré ce procédé de votre part. Depuis hier soir, il se passe en vous quelque chose que je ne puis démêler, je n'ai pas le droit de vous demander compte de vos impressions, mais vous m'avez adressé un reproche; en honneur, vous me devez une explication. — Je suis très-adroite, dites-vous; qu'entendez-vous par là?

— Tout simplement, ma cousine, que vous savez vous débarrasser des importuns avec une rare dextérité. » Sophie réfléchit un instant.

« Je ne comprends pas, dit-elle ensuite.

— Vous n'auriez pas pu, repris-je, me dire un mot de ce voyage à Pontivy? Vous n'auriez pas pu me déclarer franchement que je vous suis à charge? Vous n'auriez pas pu?... »

— Mais non, mais non, je n'ai pu rien de tout cela: le projet de voyage ne m'a été communiqué qu'un instant avant le souper. Quant à vous déclarer... quoi? Que vous m'êtes à charge? En vérité... D'ailleurs, quel rapport y a-t-il... Ah! ajouta-t-elle en rougissant légèrement, je comprends peut-être; mais il ne m'a pas été donné de choisir... »

Voici, d'après le Bulletin du 20 juin de l'Observatoire impérial de Paris, la situation générale du temps:

Une petite bourrasque passe sur les Pays-Bas et la mer du Nord. Elle paraît se diriger vers la Baltique. C'est à elle que nous devons les vents d'entre O. et N. et le temps orageux que nous ressentons aujourd'hui.

Le vent a rétrogradé à Est, en Irlande, où la mer s'agite.

Un autre mouvement tournant semble s'approcher des îles Britanniques, et devoir s'étendre sur la Manche et le nord de la France.

Des orages très-restreints traversent l'ouest de l'Europe.

Pour dernières nouvelles: P. GODET.

## SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

ANONYME,

16, place Vendôme — Paris.

Opérations de Banque et de Bourse.

Emissions, — souscriptions.

Négociations de toutes valeurs.

Participations aux emprunts publics.

Arbitrages permanents pour les porteurs de titres sans revenus. — Renseignements spéciaux à ce sujet.

Pour le conseil d'administration.

Le Président,

C<sup>e</sup> D'HÉSÈQUES,

Député au Corps-Législatif.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

## GUANOS

ET PÊCHERIES DU NORD

ÉMISSION de 12,000 ACTIONS de 500 francs

RAPPORTANT PLUS DE 14 0/0

DON DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

fait à l'origine de l'exploitation et après avis favorable de MM. DUMAS, BOUSSINGAULT et MICHEL CHEVALIER, pour assurer le développement de l'établissement des Loffoten, reconnu dès lors d'utilité publique;

CENT MILLE FRANCS.

Président du Conseil: M. LEFEBVRE-DURUFLÉ, sénateur, GC.

## COMITÉ DE PATRONAGE

ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

\* M. J.-A. BARRAL, O<sup>ff</sup>, fondateur et directeur du *Journal de l'Agriculture*, membre du Conseil général de la Moselle, de la Société centrale d'Agriculture, du Conseil de la Société d'Encouragement, etc.

M. le comte DE BEAUREPAIRE LOUVAGNY, \*, ancien officier de marine, agriculteur, au château de Grivesnes (Somme).

\* M. BELIN, \*, agriculteur, membre du Conseil général de Seine-et-Marne, maire de Brie-Comte-Robert.

\* M. BELLA, O<sup>ff</sup>, ancien directeur de l'Ecole impériale d'Agriculture de Grignon, l'un des administra-

— Sophie, lui di-je d'une voix un peu tremblante, est-ce vrai?»

Elle me répondit par un signe de tête. Ses yeux étaient gonflés; un instant après, elle porta sa serviette à sa bouche pour y recueillir une larme qui, malgré ses efforts évidents, avait indiscrètement coulé de sa paupière.

Cette larme, que, seul, j'avais vue, me mit au désespoir et me transporta de joie. Subitement j'eus horreur de ma conduite barbare; j'aurais tout donné pour racheter cette larme, parce que c'était moi qui l'avais fait couler; j'aurais également tout donné pour le bonheur qu'elle me causait. Ah! je n'étais donc pas indifférent à Sophie! Que me restait-il à souhaiter?

Au bout de deux ou trois minutes, je repris la parole. Qu'est-ce que je dis? Je ne le sais vraiment, si ce n'est que vingt fois, cent fois, je demandai pardon, moi qui, l'instant d'avant, croyais avoir tant à pardonner. Du reste, la pauvre Sophie ne se fit point prier: elle m'accorda merci, sa bouche me le dit, son charmant sourire me le répéta. Oh! que j'étais heureux, quand on sortit de table!

(La suite au prochain numéro.)

teurs de la Compagnie des Omnibus de Paris, membre de la Société centrale d'Agriculture, etc.

- M. Ad. BOBIERRE, directeur de l'Ecole supérieure des Sciences de Nantes, docteur ès-sciences et vérificateur des engrais pour la Loire-Inférieure ;  
 M. le comte du BUAT, propriétaire, agriculteur dans la Mayenne ;  
 M. GAREAU, ancien député, membre de la Société centrale d'Agriculture, propriétaire dans le département de Seine-et-Marne ;  
 M. GEVELOT, manufacturier et agriculteur, député au Corps-Législatif et conseiller général de l'Orne ;  
 M. J. GIRARDIN, correspondant de l'Institut, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand ;  
 M. Noël-Jacques LEFEBVRE-DURUFLÉ, GC, propriétaire, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics.  
 M. O. LE ROY DE KÉRANIOU, ancien capitaine au long cours.  
 M. MALAGUTI, correspondant de l'Institut, recteur de l'Académie de Rennes ;  
 M. le baron DE MAS, propriétaire dans Seine-et-Marne, président de la Société d'Agriculture de Melun ;  
 M. NIVIERRE, ancien fondateur et directeur de l'Ecole d'Agriculture de la Saulsaye, agronome à Belley.  
 M. Isidore PIERRE, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences de Caen, président de la Société d'Agriculture du Calvados ;  
 M. J. RANDOING, O, ancien député et ancien membre des Conseils généraux des Manufactures et du Commerce, l'un des administrateurs du Canal de Suez.  
 M. F. ROHART, manufacturier-chimiste, ancien vice-consul de France en Norvège, président du Conseil de surveillance du Journal de l'Agriculture.  
 N. B. Les noms des membres composant le Conseil d'administration sont précédés d'un astérisque.

#### CONSEIL JUDICIAIRE

M. RAVETON, avocat à la Cour impériale de Paris.

M. WALKER, avocat agréé près le Tribunal de Commerce de Paris.

#### Directeur : M. F. ROHART

Fondateur de l'établissement des Loffoten.

La puissante C<sup>ie</sup> RICHER, qui s'occupe avec succès de la fabrication et des engrais, a souscrit à l'avance pour CINQUANTE MILLE FRANCS.

Les titres seront cotés aux Bourses de Paris, de Londres, de Bruxelles, de Vienne et de Berlin.

Les souscriptions sont reçues, dès à présent, 62, rue de Turbigo, à LA BANQUE GÉNÉRALE DES VALEURS MOBILIÈRES (siège social) chez ses deux mille correspondants de province, chez tous les banquiers et chez tous les changeurs.

25 fr. en souscrivant, 100 fr. à la répartition, 125 fr. dans le 2<sup>m</sup> mois de la souscription; le reste à mesure des délibérations de l'Assemblée générale. (256)

L'Illustration, dans sa livraison de 18 juin (N<sup>o</sup> 1425), publie les articles et les dessins d'actualité dont voici le sommaire :

Texte. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Sport : le grand prix de Paris. — Charles Dickens. — Lettre d'Atticus. — Incendie de la forêt de Fontainebleau. — Chronique parlementaire. — Salon de 1870 : Considérations générales : Œuvres reproduites par l'Illustration. — Le Brosseur du général Hoche, nouvelle, par M. Jules Cauvain (suite). — Gazette du palais. — Les galions de Vigo. — Revue du mois, par Bertall. — Revue de la Bourse. — Les thermes de Pierrefonds.

Gravures. — Charles Dickens. — Sornette, vainqueur du grand prix de Paris. — Incendie de la forêt de Fontainebleau. — Salon de 1870 : Salomé, tableau de M. Regnault ; — Marine, par M. Le Fèvre Deumier ; — le Retour de

nourrice, tableau de M. Plassan ; — Annunziata, la fileuse et sa vache, tableau de M. Otto Weber ; — Allons, cocotte, baissez ce maître ! tableau de M. Janet-Lange ; — Troupeau de chèvres en détresse, tableau de M. Schenck. — Les galions de Vigo ; descente sur une épave. — Revue du mois, par Bertall (12 gravures). — L'établissement thermal de Pierrefonds. — Rebus.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

— Tout malade trouve, dans la douce *Revalessière du Barry*, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — La *Revalessière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (450)

#### Marché de Saumur du 18 juin.

Froment (l'h.) 77 k. 26 27	Graine trèfle 50	—
2 <sup>e</sup> qualité . 74	— luzerne 50	—
Seigle . . . 75	Foin (charr.) 780	150
Orge . . . 65	— Luzerne —	780 100
Avoine . . . 50	Paille —	780 65
Fèves . . . 75	— Amandes . .	50
Pois blancs . 80	— cassées 50	—
— rouges . 80	Cire jaune . .	50 190
Graine de lin 70	Chanvre tillé	—
Colza . . . 65	(52 k. 500) — à	—
Chenevis . . 50	Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k. 70	Blanc . . . . .	à
— chenevis 50	Demi-couleur .	à
— de lin . . 50	Brun . . . . .	à

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1869. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 120 à 140
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1869, 1 <sup>re</sup> id.	60 à 70
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »
Saint-Léger et environs 1869, 1 <sup>re</sup> id.	53 à 60
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1869, 1 <sup>re</sup> id.	48 à 55
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »
La Vienne, 1869. . . . .	36 à 42
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs 1869. . . . .	90 à 110
Champigny, 1869. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 120 à 140
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »
Varrains, 1869. . . . .	» à »
Varrains, 1869 . . . . .	90 à 110
Bourgueil, 1869 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 110 à 120
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »
Restigné 1869. . . . .	90 à 100
Chinon, 1869. . . . .	1 <sup>re</sup> id. 75 à 95
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à »

#### BOURSE DU 18 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 72 60.  
 4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 103 80.

#### BOURSE DU 20 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 32 cent. — Fermé à 72 92.  
 4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 103 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

MAISON, Grand'Rue et rue du Prêche, précédemment occupée par M. Neustedt.  
 S'adresser audit notaire. (267)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

Soit à terme, soit à rente perpétuelle, soit à rente viagère,  
 UNE MAISON, sise à Saumur, rue Saint-Jean.  
 S'adresser audit notaire. (268)

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

#### AVIS

La vente aux enchères publiques qui devait avoir lieu à la société de la Morinière, le lundi 20 juin, pour cause de dissolution de société, est remise au vendredi 24 juin, à midi.

Il sera vendu :  
 Un billard et ses accessoires, un beau poêle garni en cuivre, glaces, pendules, tables, tabourets, verres, tasses, soucoupes, bon vin en bouteilles, bouteilles vides, appareils à gaz, tapis, tric-trac, vieux journaux et autres objets.  
 On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

#### ACHAT DE DENRÉES

Le samedi 25 juin 1870, il sera procédé, à une heure du soir, dans une des salles de la Mairie, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de denrées fourragères à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (levée Notre-Dame), où le public sera admis à en prendre connaissance.

#### A VENDRE

UN CABRIOLET à 4 roues, presque neuf.  
 S'adresser au bureau du Journal.

#### A VENDRE

Pour cause de départ,

#### DEUX EXCELLENTES POSTIÈRES

Agées de six et sept ans.  
 S'adresser au bureau du Journal.

#### A CÉDER

DE SUITE,  
 Pour cause de santé,

Cheval, charrette et tous les ustensiles nécessaires à l'établissement d'un marchand d'eau.  
 S'adresser à M. Louveau, propriétaire de l'établissement, rue de la Visitation, 103. (271)

#### A LOUER

Présentement,

#### UNE MAISON AVEC MAGASIN

Rue du Puits-Neuf, 27,  
 S'adresser à M. Mavre BOLOGNESI.

#### A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

#### LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,

Près Saumur. (181)

#### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UN JARDIN, situé au Pont-Fou-chard, bien affrui, d'une contenance de 15 ares environ.

S'adresser, à M. MORANCÉ, hôtel de la Promenade, à Saumur.

#### A LOUER

Pour la St-Jean,

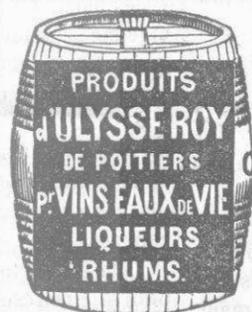
#### UNE JOLIE MAISON BOURGEOISE

rue Beaurepaire,  
 Composée de 10 pièces environ, cour et jardin.  
 S'adresser au bureau du journal.

#### UN JEUNE HOMME MARIÉ,

muni de bons certificats, désire une place de garde particulier.  
 S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE A ACHETER une jument, bai brun, taille 1<sup>m</sup> 55. S'adresser au bureau du journal.



Quai de Limoges, 157, à Saumur.

RIELLANT,  
 Dentiste.

PRÊTS hypothécaires — ESCOMPTE de billets de négociants ou entrepreneurs — OUVERTURE de crédits — PRÊTS de toutes sommes pour constructions sur terrains possédés par l'emprunteur — PLACEMENT de capitaux par petites fractions.

« La maison reçoit les capitaux » par fractions de 50 francs ou de » 25 francs au moins — Elle paie » l'intérêt à raison de 6 % l'an » et assure 30 % dans les bénéfices. — Le remboursement peut » toujours être exigé. — L'em- » ploi des sommes est fait au gré » du client en valeurs de bourse » ou de banque. »

ACHAT et VENTE de Terrains et Propriétés. — Créances à long terme.

L. LENOIR, ex-président de la chambre des avoués de Roanne, 29, rue Radziwill, Paris. (253)

AUX ASTHMATIQUES. M. AUBRÉE, pharmacien à Burie (Charente-Inférieure) maintenant à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), a obtenu, par sa précieuse découverte, plus de 1500 guérisons. Il en adressera, franco, la preuve, aux personnes qui lui en feront la demande — Prix du traitement, 50 fr.

Rétention d'urine, douleurs néphrétiques, prompt guérison ; traitement spécial de M. Aubrée — Prix 15 francs. (252)

On demande de suite ou pour le 24 juin 1870 un homme et sa femme, encore jeunes, habitués aux travaux de la campagne, le mari sachant écrire.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS notaire à Saumur. (197)

#### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867  
 Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

#### BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

#### DÉPOT

#### DE CHARBONS DE BOIS

GARANTIS PUR CHÈNE.

#### E. FORGE FILS,

Quai de Limoges.

Prix actuel : le gros, sans poussière, F. 7 le sac de 50 kilog.  
 la petite braise 5 — 50

#### HERNIES PROLAPSUS

ET MALADIES DE LA VESSIE.

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries, par le NEPTUNDE ROULLÉ (extrait de plantes marines). — Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROULLÉ, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée). (157)

#### QUINA LAROCHE

MÉDAILLE d'OR  
 PRIME DE 16,600 f.

ELIXIR reconstituant et fébrifuge (extrait complet des 3 quinquinas rouge, jaune et gris). Bien supérieur aux Vins et Sirops. — Anémie, gastralgie, chlorose, débilité, fièvres et suites de fièvres.

PARIS, 15, rue Drouot, — et à SAUMUR, dans toutes les pharmacies.

Saumur, P. GODET, imprimeur.